

# In Extenso

## **GRAMÉ**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

9 rue du Garet  
69001 Lyon

---

## **Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2010

## GRAMÉ

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

9 rue du Garet  
69001 Lyon

---

## Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2010

**GRAMÉ**  
**CENTRE NATIONAL**  
**DE CRÉATION MUSICALE**

9, rue du Garet  
B.P. 1185  
69202 LYON cedex 1  
tel. 04 72 07 37 00  
fax. 04 72 07 37 01  
N° SIRET 327 085 984 00034

*Michèle DACCIN,*  
*Présidente*

*M. Daccin*

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
➤ <b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>3 et 4</b>
➤ <b>COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010 .....</b>	<b>6 à 19</b>
➤ <b>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES .....</b>	<b>21</b>

\* \* \*

## **GRAMÉ**

*Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901*

9 rue du Garet  
69001 Lyon

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **GRAMÉ**, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels devront être arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

In Extenso Rhône-Alpes  
Commissaire aux Comptes

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui relate le contrôle fiscal en cours dont fait l'objet votre Association, et dont les conséquences éventuelles pourraient remettre en cause la continuité de l'exploitation de l'Association en cas où la position de l'Administration venait à être confirmée.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les subventions à recevoir et les produits constatés d'avance.

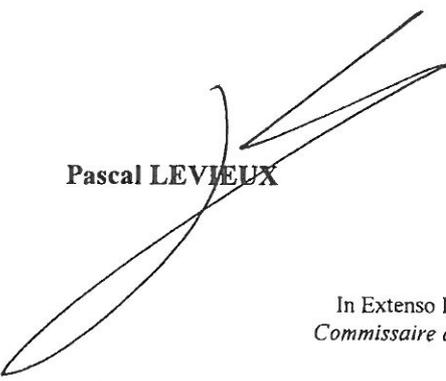
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Charbonnières, le 31 mai 2011  
Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Rhône-Alpes,

  
Pascal LEVIEUX

In Extenso Rhône-Alpes  
Commissaire aux Comptes

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2010**

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	48 044.53	47 737.36	307.17	3 311.44
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	679 759.80	649 451.40	30 308.40	35 940.23
Autres immobilisations corporelles	187 583.77	187 530.36	53.41	144.73
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 067.00		1 067.00	1 067.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	220.62		220.62	220.62
<b>TOTAL (I)</b>	<b>916 675.92</b>	<b>884 719.12</b>	<b>31 956.60</b>	<b>40 684.02</b>
Comptes de liaison				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 040.00		3 040.00	
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	52 913.50	14 000.00	38 913.50	79 128.94
Autres créances	164 600.72		164 600.72	210 627.29
Valeurs mobilières de placement				134 642.69
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	143 817.32		143 817.32	18 989.56
Charges constatées d'avance (3)	9 610.81		9 610.81	20 367.71
<b>TOTAL (II)</b>	<b>373 982.35</b>	<b>14 000.00</b>	<b>359 982.35</b>	<b>463 756.19</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>1 290 658.07</b>	<b>898 719.12</b>	<b>391 938.95</b>	<b>504 440.21</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

In Extensio Rhône-Alpes  
Commissaire aux Comptes

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## BILAN PASSIF

	Euros	
	31/12/2010	31/12/2009
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et don, avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 240.41	23 240.41
Report à nouveau	( 89 498.22)	( 97 902.13)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	<b>45.51</b>	<b>8 403.91</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	32 416.64	40 441.29
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>( 33 795.66)</b>	<b>( 25 816.52)</b>
<b>Comptes de liaison (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 500.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 104.89	71 215.78
Dettes fiscales et sociales	216 055.66	236 516.31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 687.24	7 271.57
Produits constatés d'avance (1)	161 886.82	213 753.07
<b>TOTAL (V)</b>	<b>425 734.61</b>	<b>530 256.73</b>
<b>Ecarts de conversion passif (VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>391 938.95</b>	<b>504 440.21</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	425 734.61	528 756.73
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## COMPTES DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises		584.91	205.69
Production vendue		290 549.84	110 995.99
Prestations de services		91 359.93	91 660.31
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>382 494.68</b>	<b>202 861.99</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 336 384.16	1 139 256.84
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 438.53	2 286.74
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		46 384.23	51 535.73
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(I)</b>	<b>1 771 701.60</b>	<b>1 395 941.30</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises		778.55	487.58
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		156 683.14	52 319.09
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		540 821.36	345 331.64
Impôts, taxes et versements assimilés		14 942.09	14 455.35
Salaires et traitements		672 031.27	648 808.83
Charges sociales		319 631.87	290 764.61
Autres charges de personnel		10 083.75	10 357.50
Dotations aux amortissements sur immobilisations		23 024.65	24 872.87
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		53 277.55	24 349.01
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>(II)</b>	<b>1 791 274.23</b>	<b>1 411 746.48</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>(-19 572.63)</b>	<b>(-15 805.18)</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>		
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		10.71	10.98
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change		21.24	13.28
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		19.73	1 025.60
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>51.68</b>	<b>1 049.86</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilés (5)		3 265.65	1 349.87
Différences négatives de change		32.54	0.57
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>	<b>3 298.19</b>	<b>1 350.44</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>(-3 246.51)</b>	<b>(-300.58)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>(-22 819.14)</b>	<b>(-16 105.76)</b>

In Extenso Rhône-Alpes  
Commissaire aux Comptes

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## COMPTE DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		23 024.65	24 872.87
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	(VII)	<b>23 024.65</b>	<b>24 872.87</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		160.00	363.20
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	(VIII)	<b>160.00</b>	<b>363.20</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	(VII-VIII)	<b>22 864.65</b>	<b>24 509.67</b>
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	(I+III+V+VII)	1 794 777.93	1 421 864.03
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	(II+IV+VI+VIII+IX)	1 794 732.42	1 413 460.12
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>45.51</b>	<b>8 403.91</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>45.51</b>	<b>8 403.91</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier		5 927.84	5 679.99
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il convient de relever que l'association est placée dans le régime du tout impôt selon l'instruction administrative du 15 septembre 1998. Cette analyse est actuellement contestée par l'administration, des commentaires sont fait plus bas

Dans le cadre de l'application des règles concernant les actifs, la méthode retenue est la méthode prospective. La méthode simplifiée ou prospective consiste à appliquer les nouvelles règles à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplification mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciel ..... 1 an
- Inst techniques, matériel et outillage ..... entre 3 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... entre 3 et 5 ans
- Aménagement, installation divers ..... entre 5 et 8 ans
- Mobilier de bureau ..... 5 ans

**CHARGES CONSTATEES D AVANCE**

Ce poste enregistre des charges d'exploitation courantes relatives à l'exercice 2011 et ayant été comptabilisées en 2010

**ASS GRAME ASSOCIATION****Exercice clos le : 31 Décembre 2010****SUBVENTIONS D EQUIPEMENT**

Elles sont reprises en profit au même rythme que l'amortissement du bien auquel elles correspondent.

**INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE**

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour départ à la retraite ; l'engagement correspondant est mentionné en annexe dans le tableau des engagements financiers.

La méthode de calcul utilisée pour évaluer cet engagement est la méthode retrospective des unités de crédit projetées. Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à l'initiative du salarié ;
- turn over faible ;
- croissance faible des revenus ;
- taux d'actualisation de 2.22%.

**DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION**

Etant donné l'absence d'accord écrit concernant une ou des formations entrant dans le cadre du DIF au cours de l'exercice, il n'a pas été constaté de provision.

De ce fait, le total des heures de formation disponibles pour l'ensemble des salariés au 31/12/2010 représente 1 392 h.

**PRODUITS CONSTATES D AVANCE**

Ce poste enregistre la part de subvention perçue et non entièrement consommée sur cet exercice soit parce que l'action est en cours soit parce que l'action débutera sur 2011. Nous pouvons relever principalement 14 898 euros relatifs à la pédagogie et 124 789 euros provenant de fonds européens pour la recherche ainsi que 15 000 euros de Mécénat pour les journées Grame 2011.

**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Cette rubrique se décompose ainsi:

In Extenso Rhône-Alpes  
Commissaire aux Comptes

<b>ASS GRAME ASSOCIATION</b>	<b>Exercice clos le : 31 Décembre 2010</b>
------------------------------	--------------------------------------------

**Produits:**

Quote part de subventions	23 025
---------------------------	--------

**Charges:**

Amendes	160
---------	-----

**CONTROLE FISCAL**

L'association a fait l'objet au cours de l'exercice 2007 d'un contrôle fiscal sur une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2006. Dans un premier temps l'administration a contesté l'assujettissement des subventions à la TVA ainsi que les taux de TVA appliqués à certaines activités. Elle tirait toutes les conclusions du non assujettissement des subventions à la TVA en matière de Taxe sur les salaires, induisant pour l'association un redressement de 165 931 qui a été contesté.

Puis dans un deuxième temps, l'administration a annulé sa première proposition de redressement, mais uniquement pour l'année 2004, en soutenant que GRAME n'était pas redevable de l'ensemble des impôts: TVA, Impôts Sociétés, Taxe Professionnelle. Le redressement pour cette même année serait de 92 657 euros. Puis, les propositions de redressement des années 2005 et 2006 sont parvenues fin 2008 pour un montant de 151 297. Cette nouvelle interprétation de l'administration également fait l'objet d'une contestation. Dans ces conditions, aucune provision n'a été constituée dans le bilan de cet exercice.

A défaut de réponse, l'association a continué à appliquer les mêmes règles que par le passé sur les exercices 2007, 2008, 2009 et 2010. Si la position de l'administration venait à être confirmée, ces exercices seraient aussi impliqués.

La copie d'un courrier du Ministère de la Culture de septembre 2010 laisse penser que la situation évolue vers un statu co, validant ainsi la position de Grame.

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	665 841.88		13 917.92
Installations générales, agencements et aménagements divers	162 013.73		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 570.04		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	<b>853 425.65</b>		<b>13 917.92</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 067.00		
Prêts et autres immobilisations financières	220.62		
<b>Total IV</b>	<b>1 287.62</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>902 378.49</b>		<b>14 297.23</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			48 044.53	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			679 759.80	
Installations générales, agencements et aménagements divers			162 013.73	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			25 570.04	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>			<b>867 343.57</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 067.00	
Prêts et autres immobilisations financières			220.62	
<b>Total IV</b>			<b>1 287.62</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>916 675.72</b>	

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
<b>Total II</b>	44 353.78	3 383.58		47 737.36
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	629 901.65	19 549.75		649 451.40
Installations générales, agencements et aménagements divers	161 869.07	91.32		161 960.39
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 569.97			25 569.97
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	817 340.69	19 641.07		836 981.76
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	861 694.47	23 024.65		884 719.12

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établissement							
Aut. immo. incorp.							
<b>Total I</b>							
<b>Total II</b>							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>Total III</b>							
Frais acq. titres part.							
<b>Total IV</b>							
<b>TOT. GEN. (I+II+III+IV)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Euros		
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		220.62	220.62	
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
		556.25	556.25	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
		139 479.83	139 479.83	
Charges constatées d'avance				
		699.62	699.62	
		9 610.81	9 610.81	
<b>Total</b>		<b>230 335.65</b>	<b>230 335.65</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Euros		
		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
		39 104.89	39 104.89	
Personnel et comptes rattachés				
		111 198.87	111 198.87	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		98 398.84	98 398.84	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
		5 755.56	5 755.56	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
		702.39	702.39	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
		11 677.24	11 677.24	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
		161 886.82	161 886.82	
<b>Total</b>		<b>428 724.61</b>	<b>428 724.61</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

ASS GRAME ASSOCIATION

Situation au : 31 Décembre 2010

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	15 620.00
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	40 120.00
Autres engagements donnés :	
<b>Total (1)</b>	<b>55 740.00</b>
(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
<b>Total (2)</b>	
(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
<b>Total</b>	

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Euros

		31/12/2010	31/12/2009
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>			
418100	CLIENTS-FACT. A ETABLIR	901.20	12 661.73
	<b>Total</b>	<b>901.20</b>	<b>12 661.73</b>
<b>Autres créances</b>			
409800	FOURN./AVOIRS A RECEVOIR	699.62	
	<b>Total</b>	<b>699.62</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 600.82</b>	<b>12 661.73</b>

ASS GRAME ASSOCIATION

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

		31/12/2010	31/12/2009
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			
408100	FOURN. FACT.NON PARVENUES	26 909.22	5 703.45
	<b>Total</b>	<b>26 909.22</b>	<b>5 703.45</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			
428200	DETTES PROV.CONGES A PAYE	96 296.96	94 772.75
428600	PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	10 651.99	19 383.36
428690	ORGANISMES SOCIAUX ETRANG	3 708.39	
438600	AFDAS	4 181.52	5 450.58
438690	PROV./CHARGES SOC.	45 578.06	44 740.55
	<b>Total</b>	<b>160 416.92</b>	<b>164 349.24</b>
<b>Autres dettes</b>			
468600	DIVERS CHARGES A PAYER	4 342.24	3 104.51
468610	TAXE D'APPRENTISSAGE	4 345.00	4 167.03
	<b>Total</b>	<b>8 687.24</b>	<b>7 271.57</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>196 013.38</b>	<b>177 324.26</b>

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**GRAMÉ**

*Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901*

9 rue du Garet  
69001 Lyon

---

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Charbonnières, le 31 mai 2011  
Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Rhône-Alpes,

**Pascal LEVIEUX**

In Extenso Rhône-Alpes  
Commissaire aux Comptes

